

12 mar 2009 -16:15

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 13 mars 2009

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda

- Marchés publics
  - Direction de l'immatriculation des véhicules
  - Coperfin
  - SPF Justice
  
- Carrière particulière de collaborateur financier au SPF Finances et au Service des pensions du secteur public
- Régie des bâtiments : prise en location d'immeubles
- Adaptation du quorum pour les délibérations de la Cellule de traitement des informations financières
- Incompatibilités de mandats au conseil d'administration ou au comité de direction d'Infrabel
- Règlement de la position juridique du personnel de la direction générale de la police judiciaire
- Fonds de réduction du coût global de l'énergie :
  - modification des statuts et fixation du contrat de gestion
  - augmentation de la capacité d'endettement
  
- Accord de coopération concernant la Convention des déchets
- Introduction de tests salivaires pour la détection de l'utilisation de drogues au volant
- Scanning des déclarations à l'impôt des personnes physiques et toutes leurs annexes et pièces justificatives
- Surveillance du secteur financier
- Législation prudentielle : évaluation des acquisitions et des augmentations de participation dans le secteur financier
- Suspension de l'indexation des plafonds de tickets modérateurs pour certaines préparations pharmaceutiques
- calcul des allocations familiales majorées pour les enfants handicapés
- Adaptation de la limite salariale pour le calcul de la partie "bas salaires" dans les ateliers protégés - Deuxième lecture
- Exploitation des réseaux de mobilophonie : expiration des trois licences 2G à la mi-2013 - Deuxième lecture

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et

[www.premier.be](http://www.premier.be).